



Signature fin travaux apres sinistre

Par **jean francois**, le **03/08/2011** à **09:11**

Bonjour, j ai eu un probleme avec ma fosse toutes eau donc j ai fait marcher l assurance decenal les travaux sont finis et l entreprise me demande de signer un papier de l assurance pour qu il soit payer sur ce papier ont peut lire que les reparations consecutives au sinistre ont ete executees a mon entiere satisfaction et que le solde intervient pour solde definitif et sans reserve de toutes les consequences de ce sinistre. suis je obliger de signer ce papier car je ne sais pas

si je n aurais pas d autres probleme avec ma fosse et je pense que si je signe je n aurais plus aucun recours merci de votre reponse cordialement

Par **meless**, le **20/03/2013** à **13:58**

bonjour,

j'ai un soucis similaire aux votre, je n'ose pas signer le meme papier que vous, avez eu une réponse a cette question

Par **alterego**, le **21/03/2013** à **17:27**

Bonjour,

Qui a rédigé le document qui vous est présenté ?

L'assureur (j'en doute) ou l'entrepreneur ?

Cordialement